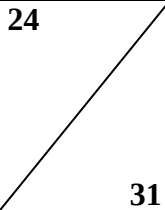


Janvier 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
 <u>Aucune collecte d'encombrants</u> Collecte de sapins					1 Mairie fermée Jour de l'an	2
3	4	5	6 	7	8	9
10	11	12	13  	14	15	16
17	18	19 Conseil municipal (salle Léo-Thérout, 20h)	20 	21	22	23
24 	25	26	27 	28	29	30
31						



COMPLICE des initiatives de sa communauté,
Desjardins est fier d'apporter son appui aux
 activités de la région.

450 746 7000



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

L'info



D'EST EN OUEST



Yamaska

Volume 16 - Numéro 10

Décembre 2020- Janvier 2021

*Madame la mairesse, Diane De Tonnancourt,
Madame la conseillère, Danielle Proulx,
Messieurs les conseillers, Richard Théroux, Yvan Robidoux
Léo-Paul Desmarais, Martin Joyal et Alain Crevier
souhaitent à toute la population maskoutaine leurs vœux de joie
et de bonheur en cette période des Fêtes!*



Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489
Télécopieur : 450 789-2970
Courriel : info@yamaska.ca
Site web : yamaska.ca
Facebook : **Municipalité de Yamaska**

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30
Vendredi 8h à 12h

Les membres du Conseil municipal

Mairesse :

Diane De Tonnancourt 450 789-2897
mairesse@yamaska.ca 450 808-2153

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx 450 808-3437
danielle_proulx_19@hotmail.com

Yvan Robidoux 450 517-0025
yvanrobidoux@outlook.com

Richard Thérout 450 789-0129
richard.theroux@bell.net

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175
diane.leopaul43@gmail.com

Martin Joyal 450 880-0386
martinjoyal6969@gmail.com

Alain Crevier 450 789-3427
acreviercpa@gmail.com

Direction générale :

Joscelyne Charbonneau 450 789-2489
directricegenerale@yamaska.ca

Numéros de téléphone

Coordonnateurs des mesures
d'urgence :

Diane De Tonnancourt
450 789-2897
450 808-2153

Urgence – Police – Incendie –
Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec
appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction,
rénovation (sur rendez-vous)
450 789-2489

Salle Léo-Thérout
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D (Animaux)
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Centre Pierre-De Saurel
450 746-7000

École intégrée de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
20 janvier 2021

Prochaine parution :

29 janvier 2021

Décembre 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<u>Aucune collecte d'encombrants</u>		1	2 	3	4	5
6	7	8 Conseil municipal (salle Léo-Thérout, 20h à huis clos)	9 	10	11	12
13	14	15 Présentation des prévisions budgétaires (19h00 à la salle Léo-Thérout à huis clos)	16  	17	18	19
20	21 Mairie fermée	22 Mairie fermée	23 Mairie fermée 	24 Mairie fermée	25 Mairie fermée	26
27	28 Mairie fermée	29 Mairie fermée	30 Mairie fermée 	31 Mairie fermée		



Transport scolaire & voyages spéciaux



Jasmin Bibeau
Propriétaire
Cell.: 450 880-1430

188 Mgr Parenteau
Yamaska, Qc J0G 1W0

Courriel: jbibeau@bellnet.ca

Tél.: 450 789-0757
Fax: 450 789-5693

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781
jean-bernard.emond.ri@assnat.qc.ca



LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6
Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com



LouisPlamondonBQ



ÉCOCENTRE



CHANGEMENT D'HORAIRE

Du 3 décembre au 27 mars inclusivement, l'écocentre sera ouvert du jeudi au samedi, de 9 h à 16 h.

Les matières acceptées à l'écocentre sont les matériaux de construction, les gros objets **non réutilisables**, les appareils électroniques, les résidus verts, les résidus domestiques dangereux, les pneus, etc.

En cas de doute, consultez l'outil de tri disponible sur www.missionreduction.com et sur l'application mobile **MRC de Pierre-De Saurel** + (Google Play, App Store, Windows Store).



Mot de la mairesse

Quelle année!

Quiconque aura vécu l'année 2020 s'en souviendra toute sa vie et plusieurs considèrent, déjà, qu'elle sera la pire de toute leur vie. Les problèmes occasionnés par la COVID-19 sont innombrables et ils semblent s'éterniser. La pandémie nous aura empêchés de voir nos proches et de les serrer dans nos bras comme avant, mais elle nous aura aussi fait apprécier les petits bonheurs tout simples et gratuits. Je n'ai jamais vu autant de photos de couchers de soleils magnifiques, partagées sur les réseaux sociaux par les internautes.



Le confinement nous aura, aussi, obligés à adopter un rythme beaucoup plus lent et à revenir à l'essentiel. Il nous aura aussi permis de découvrir de beaux endroits à travers le Québec ou tout près de chez nous.

À l'approche de la Fête de Noël, nous avons lancé un petit concours pour vous inciter à décorer davantage afin d'apporter beaucoup plus de lumière et de brillance dans cette période sombre de notre histoire. Nous vous invitons grandement à y participer pour illuminer notre municipalité comme jamais auparavant.

En 2021, le conseil municipal entamera sa dernière année du mandat actuel. Durant les trois premières années, nous avons dû composer avec beaucoup d'événements de toutes sortes, hors de notre contrôle, qui nous ont amenés à prendre des décisions réfléchies pour le bien-être de nos citoyens et soyez assurés que l'année prochaine en sera une, fertile en projets de toutes sortes sur notre territoire.

Pour ce faire, nous aurons besoin de notre équipe municipale qui, malgré la pandémie et la période de confinement exigée, a assuré les services aux citoyens et a fait avancer les dossiers. Je désire leur offrir, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux de la saison et leur souhaiter de profiter de ce moment de repos pour refaire le plein d'énergie pour bien entamer l'année 2021.

Et pour vous tous, citoyennes et citoyens de Yamaska, savourez tous les petits et beaux moments de cette période des Fêtes pour visiter vos proches comme il nous le sera permis de le faire et ce, en respectant les consignes sanitaires recommandées par les gouvernements et la Santé publique. Et espérons que l'année qui se termine en soit une qui marquera le début d'un temps nouveau tout en souhaitant, tout de même, pouvoir à nouveau se rapprocher physiquement les uns des autres, très bientôt...

C'est sincèrement le souhait le plus cher que je vous formule pour la prochaine année!

Joyeux Noël et Bonne Année à toutes et à tous!

Diane De Tonnancourt
Mairesse



ERRATUM : *Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans le Mot de la Mairesse de L'Info d'Est en Ouest du mois de novembre 2020. Nous aurions dû lire : *Malgré la pandémie qui sévit encore au Québec et dans notre région....*



**Province de Québec
Municipalité de Yamaska**

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2021

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Yamaska :

Que le budget 2021 et le programme triennal 2021-2022-2023 seront adoptés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal à huis clos, le 15 décembre 2020 à 19 h, à la salle Léo-Thérout au 45, rue Cardin à Yamaska. Les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les points à l'ordre du jour.

**AVIS DE MOTION ET
DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT DE TAXATION 2021**

Qu'un avis de motion et que le dépôt du projet de règlement de taxation 2021 seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal à huis clos, le 15 décembre 2020 à 19 h 30, à la salle Léo-Thérout au 45, rue Cardin à Yamaska. Les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les points à l'ordre du jour.

ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION 2021

Que le règlement numéro RY-2021-01 décrétant l'imposition des taxes et des tarifs pour l'année 2021 sera adopté en séance ordinaire le 19 janvier 2021 à 20 h, à la salle Léo-Thérout au 45, rue Cardin à Yamaska.

Donné à Yamaska, ce 20^e jour du mois de novembre 2020.

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**NOUVEAU SERVICE DE
POPOTE ROULANTE
EN MILIEU RURAL**

Un service de livraison
de repas chauds et congelés.

Repas chaud : 8 \$ (soupe et dessert inclus)
Repas congelé : 5 \$

Information : 450 785-2874 | carrefourarcenciel@videotron.ca

SOUTIEN INFORMATION RESSOURCE

BESOIN D'AIDE ?

Soyez attentifs aux autres.

Offrez votre aide ou référez-les aux organismes ci-dessous.



ALIMENTATION

- Groupe d'entraide Sorel-Tracy :** 450 746-5611
- Centre d'Action bénévole du Bas-Richelieu :** 450 743-4310
Dépannage alimentaire mardi et mercredi de 13 h 30 à 15 h 30
Service de popote roulante
- La Porte du Passant :** 450 743-4803
Repas pour emporter de 11 h à 12 h 45
- Carrefour communautaire l'Arc-en-Ciel :** 450 785-2875
La popote roulante en milieu rural 1-844 440-2874
- Carrefour communautaire Saint-Roch-de-Richelieu :** 450 785-3515
Popote roulante, dépannage alimentaire Saint-Roch



ÂÎNÉS

- Travailleuse de milieu pour aînés :** 450 881-7017
Soutien téléphonique
- Programme PAIR :** 450 780-5600
Système d'appel quotidien personnalisé poste 5200
- Centre d'écoute Montérégie :** 450 658-8509 et 1-877-658-8509
- Vivre et vieillir chez soi Bas-Richelieu :** 450 743-1584
du lundi au mercredi
- Regroupement pour la santé des aînés
Pierre-de Saurel :** 450 855-3737
Soutien téléphonique



SANTÉ

- Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme de la toux, de la fièvre ou une perte soudaine de l'odorat et du goût sans congestion nasale, vous pouvez composer 1 877 644-4545 (sans frais)
- Pour les personnes malentendantes (ATS), le 1 800 361-9596 (sans frais).
- Info santé : 811
- **Pharmacies :** Veuillez contacter votre pharmacie locale



SOUTIEN

- Accueil psychosocial MRC de Pierre De Saurel :** 450 746-4545
Lundi au vendredi 8 h à 21 h, poste 5133
Samedi et dimanche : 8 h à 16 h
- La Traversée, Centre de prévention du suicide :** 450 746-0303
- L'Ardoise groupe d'alphabétisation populaire** 450 780-1016
- Association de la déficience intellectuelle de la région de Sorel-Tracy :** 450 743-0664
- Association des Aidants(es) Naturels(les) Du Bas Richelieu :** 450 730-0880
- Groupe d'entraide l'Arrêt-Court :** 450 743-6071
Pour personnes vivant de l'isolement
- Le Vaisseau d'or :** 450 743-2300
Famille d'une personne atteinte de maladie mentale boîte vocale
- Maison La Source :** Hébergement femme 450 743-2821
- Maison Le Passeur :** Soutien téléphonique homme 450 743-8403
- Maison la Margelle :** (dépendance) 24 h/7j 450 746-2788
1 866-446-2788
- Santé mentale Pierre-de Saurel Québec :** 450 746-1497
suivi individuel
- SOS violence conjugale :** Soutien téléphonique 1-800 363-9010
- Travailleuse de rue :** 450 846-1283
- **URGENCES :** 911 locale
- FAMILLE**
- Carrefour Naissance-Famille :** 450 743-0359
Soutien famille
- Ligne Parents :** 1-800-361-5085
- Jeunesse J'écoute :** 1-800-668-6868



DROITS ET EMPLOI

- Carrefour Jeunesse-emploi Pierre-De Saurel :** 450 743-1441
- L'Orientheque :** 450 730-0181
- Regroupement des chômeurs et chômeuses de Sorel-Tracy :** 450 556-1224
- Action logement Pierre-De Saurel :** 450 881-1910
- Association Coopérative Économie Familiale Montérégie-Est (ACEF) :** 450 908-0929
- Organisme de défense des droit sociaux de Richelieu :** 450 743-4804
- Collectif de défense des droits de la Montérégie :** 450 746-7308 / 1-877-771-1164
Boîte vocale

Ressources disponibles dans la MRC de Pierre-De Saurel
ACCUEIL PSYCHOSOCIAL MRC DE PIERRE DE SAUREL : 450 746-4545 poste 5133

EXTRAIT DU RÈGLEMENT RM-2017 SUR LE DÉNEIGEMENT

Article 6.1.16

Constitue une nuisance et est passible de la peine édictée dans le présent chapitre, le fait de pousser, jeter, souffler, déposer, amonceler ou autrement déplacer de la neige, de la glace ou toute autre matière, peu importe sa provenance, sur l'un ou l'autre des endroits suivants ou de l'une ou l'autre des façons suivantes :



- a) **Dans un chemin, une rue, une ruelle ou autre voie publique ou dans leur emprise, dans les fossés et cours d'eau municipaux, sur les passages piétonniers, sentiers pédestres, pistes cyclables ou multifonctionnelles, promenades, trottoirs et terre-pleins, dans un parc ou stationnement à l'usage du public ainsi que dans tout autre endroit public;**

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du présent chapitre commet une infraction et est passible, en outre des frais :

S'il s'agit d'une personne physique :

Pour une première infraction, d'une amende de 125 \$, en cas de récidive : 250 \$.

S'il s'agit d'une personne morale :

Pour une première infraction, d'une amende de 250 \$, en cas de récidive : 500 \$



Société protectrice des animaux de Drummond
1605, rue Janelle
Drummondville (Québec) J2C 5S5
Courriel : info@spad.ca

Pour signaler un chien perdu ou trouvé
Vous devez composer le numéro sans frais :

1 855 472-5700 ou remplir le formulaire en ligne :
spad.ca/services/perdus-ou-trouves/

Vous avez un problème avec un animal de la faune urbaine? (mouffette, raton laveur, etc.) Veuillez communiquer avec la SPAD et ils vous informeront de la procédure. Ce type de service est à vos frais.

Pour toutes informations concernant les animaux : **spad.ca**

BRIS DE BACS ROULANTS

Si vous possédez un bac roulant et que votre bac a subi un bris lors des collectes, vous devez communiquer directement avec la MRC de Pierre-De Saurel au 450 743-2703 ou par courriel à

info@mrcpierredesaurel.com

Prenez note que des frais peuvent être exigés pour la réparation et les pièces.



RÉCUPÉRATION DES PILES, CARTOUCHES D'ENCRE ET TÉLÉPHONES CELLULAIRES

Soucieuse de protéger l'environnement, la Municipalité invite les citoyens à récupérer les piles, cartouches d'encre et téléphones cellulaires. Venez les déposer au bureau municipal (100, rue Guilbault) durant les heures d'ouverture.



LUMINAIRES DÉFECTUEUX

Si vous voyez une lumière de rue défectueuse, veuillez noter le numéro civique de la propriété la plus près.

Communiquez cette information au bureau municipal en composant le 450 789-2489.

LA PROPRETÉ À
YAMASKA,
L'AFFAIRE DE TOUS!



**DU 15 NOVEMBRE AU 15 AVRIL
INCLUSIVEMENT**

**STATIONNEMENT DE NUIT
EN PÉRIODE HIVERNALE**



Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 1 h00 à 6 h 00 et ce, sur tout le territoire

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE 2020 À HUIS CLOS

Conformément aux recommandations formulées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la Municipalité de Yamaska présentera exceptionnellement la séance ordinaire du Conseil municipal du mardi 8 décembre 2020 prévue à 20 h à **huis clos**.

L'ordre du jour est toujours publié dans l'onglet «Ma municipalité» puis «séance du Conseil» sur le site yamaska.ca quelques jours avant chacune des séances.

Participation citoyenne

Période de questions pour la séance du Conseil du 8 décembre 2020

Vous pouvez transmettre vos questions à votre Conseil municipal en prévision de la période de questions via le coupon ci-dessous que vous pouvez déposer dans la boîte murale extérieure au 100, rue Guilbault ou par courriel à : info@yamaska.ca au plus tard le 4 décembre 2020 à 12 h.

Dans la mesure du possible, les questions transmises seront répondues par téléphone ou par courriel.

Ces mesures temporaires s'inscrivent en continuité des différentes mesures préventives adoptées visant à limiter la propagation de la COVID-19.

✂ _____ ✂ _____ ✂ _____ ✂ _____ ✂ _____ ✂ _____ ✂ _____

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Question : *(vous avez droit à une seule sous-question pour le même sujet)*



CONCOURS «YAMASKA EN LUMIÈRE»

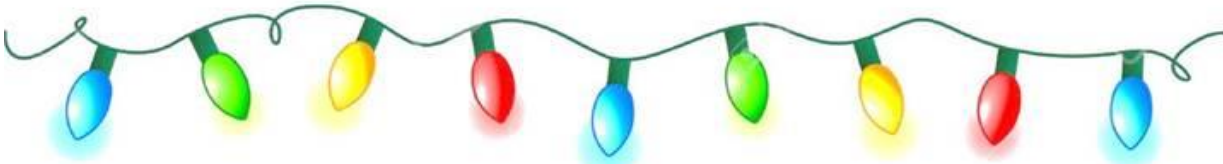
Pour illuminer cette fin d'année bien spéciale,
nous vous invitons à décorer vos demeures pour la période des Fêtes.

Quatre prix seront remis, soient:

- 1^{er} prix: certificat-cadeau de 100\$ du Marché Richelieu
- 2^e prix: certificat-cadeau de 50\$ de la Quincaillerie Yamaska
- 3^e prix: certificat-cadeau d'essence de 25\$ à la station d'essence Esso
- 4^e prix: certificat-cadeau de 25\$ du Restaurant Le Maska

Aucune inscription! Un comité de sélection circulera sur tout le territoire, durant la fin de semaine des 12 et 13 décembre, afin de désigner les résidences qui auront attiré leur attention et fait briller leurs yeux. Les noms des gagnants seront dévoilés, via la page Facebook de la municipalité et le site Web yamaska.ca, le 16 décembre 2020.

Mettez-nous en, plein les yeux! À vos décors... Prêts, Partez !!!



Guignolée 2020 réinventée

Cette année, en raison des conditions particulières de la pandémie et afin de protéger toute la population, des dons en argent et par chèque (à l'ordre de la *Municipalité de Yamaska*) seront amassés pour la Guignolée 2020. Nous vous invitons à faire parvenir vos dons au bureau municipal, soit par la poste ou en le déposant dans la boîte extérieure au 100, rue Guilbault. Des certificats cadeaux seront distribués uniquement aux familles de Yamaska dans le besoin, inscrites préalablement au Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu.



Organismes

Bibliothèque

La Municipalité est désolée de la fermeture de la bibliothèque durant la majeure partie de l'année 2020. La bibliothèque n'a pas été ouverte compte tenu des consignes sanitaires et de l'espace restreint dans le local (re: application du 2 mètres de distanciation). Dès que les consignes sanitaires seront assouplies, l'accès à la bibliothèque sera possible. La Municipalité aura pris toutes les dispositions pour accueillir les usagers et ses bénévoles de façon sécuritaire.

Meilleurs vœux pour un paisible et joyeux temps des Fêtes!

Jocelyne Lapierre
Responsable



Loisirs

HORAIRE DE LA PATINOIRE - Parc Léo-Guilbault, 100, rue Guilbault

Horaires réguliers:

Lundi au vendredi: de 8h00 à 22h00
Samedi et dimanche : de 13h00 à 22h00



Horaires de la période des Fêtes :

24 décembre et 31 janvier : 13h00 à 16h00
25 décembre et 1^{er} janvier: fermée
Du 26 au 30 décembre : de 13h00 à 22h00
2 janvier : retour à l'horaire régulier

* Des changements à l'horaire sont possibles, suivez la page Facebook de la municipalité pour connaître les modifications.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU BAS-RICHELIEU

PANIER DE NOËL & ARBRE DE JOIE 2020 RÉINVENTÉS

*C'est le temps de
vous inscrire!*

**FAITES
VITE!**

PÉRIODE D'INSCRIPTION
2 novembre au 10 décembre
du lundi au jeudi entre 9h et 12h
en téléphonant au **450-743-8499**



Nouvelles du Conseil municipal

Faits saillants des séances ordinaires du Conseil municipal Novembre 2020

- Dépôt des états comparatifs ;
- Confirmation de la vente du lot # 6 396 959 sur la rue du Pont à M. Kevin Hamel ;
- Dérogation mineure ; implantation d'un bâtiment principal sur le lot 5 078 814 et réduire la largeur de la ligne avant du terrain au lot # 6 396 959 au bout de la rue du Pont ;
- Dérogation mineure : déplacement d'un bâtiment accessoire de type remise situé au 306, rang du Pointe-Du-Nord-Est ;
- Contrôle des animaux sur le territoire : renouvellement de l'entente avec la Société protectrice des animaux de Drummondville (SPAD) ;
- Renouvellement de mandat général : services juridiques auprès du Cabinet Therrien Couture Jolicoeur ;
- Modifications concernant le Plan de mise en œuvre (PMO) du Schéma de couverture de risques en Sécurité incendie révisé ;
- Location et installation d'une roulotte pour la patinoire ;
- Travaux pour l'abandon de conduites d'aqueduc de Mgr-Parenteau à la rue Plante ;
- Congé du temps des fêtes : fermeture du bureau du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclusivement ;
- Calendrier des séances du Conseil 2021 ;
- Mesure des bouées aux étangs aérés ;
- Vente d'un terrain appartenant à la Municipalité sur la rue Principale : lot #1 : Lot # 6 397 045 ;
- Vente d'un terrain appartenant à la Municipalité sur la rue Principale : lot #2 : Lot # 6 397 046 ;
- Octroi de contrat : Luc Brouillette, ing., pour plans et devis : réfection de diverses rues dans le cadre de la subvention FIMEAU* ;
- Excavation des îles : enlèvement des bouées ;
- Entériner les dépenses : bonbons d'Halloween pour les élèves de l'École intégrée d'Yamaska ;
- Autorisation de dépenses : décorations et cadeaux de Noël ;
- Installation d'une toilette chimique pour la patinoire ;
- Séances extraordinaires pour les prévisions budgétaires 2021.



La Traversée

De l'aide pour traverser les moments les plus difficiles.

450-746-0303 | 1-866-APPELLE

Centre de crise - Centre de prévention du suicide Pierre-De Saurel
120, chemin Ste-Anne
Sorel-Tracy (Québec)
J3P 1J8

Administration : 450 746-0400
www.cpslatraversee.ca



SOLIDAIRES DANS LE RENOUVEAU



Depuis mars dernier, le Coronavirus a monopolisé notre attention et changé notre façon de vivre, comme membres de l'Afeas et comme individus. Nous ne pouvions prévoir que ce serait une crise sanitaire qui provoquerait des reculs.

Ce sont les femmes, mères, aidantes, travailleuses dans les services essentiels qui sont le plus touchées par cette foutue pandémie, même si ce travail fait par les femmes a été reconnu!

J'ai participé, virtuellement avec la plateforme zoom en octobre et en novembre, aux Assemblées générales annuelles régionale et provinciale. Je tiens à vous mentionner les plus importantes revendications retenues pour les droits des femmes, de la famille et de la société.

- Travail invisible des aidantes et aidants, signature du manifeste;
- Assurance parentale et familiale;
- Conciliation travail-familles-études;
- Remboursements des prêts étudiants;
- Retraite équitable;
- Violence, comment la contrer;
- Sage-femme;
- Temps d'ouverture des CLSC avec un médecin;
- Services de garde;
- Déchets dangereux;
- Paix dans le monde.

Je suis tellement fière de vous transmettre le message de la présidente provinciale : « S'il nous était possible de troquer nos métiers à tisser le fil, pour tisser des liens de solidarité, ce serait si merveilleux! Elle a ajouté que la raison d'être de l'Afeas est que nous avons toutes un grand besoin les unes des autres et que chacune est essentielle, même à distance. » Rappelons-nous ce message, n'oublions pas que notre Association est toujours en action et poursuivons notre engagement!!!



COLLECTE DE SANG

Héma-Québec nous avait informés que la collecte de sang prévue à Yamaska le 26 octobre avait été transférée aux Promenades de Sorel le mercredi 28 octobre en raison de la Covid-19 et de toutes ses restrictions. Voici les résultats reçus de l'organisatrice des collectes, madame Hélène Laprade. **L'objectif de donneurs était de 75. Il y en a eu 85 d'inscrits et 75 prélèvements réels dont 5 nouveaux donneurs.**



Merci à tous les donneurs de Yamaska!

REMISE DU TIRAGE ANNUEL DES BILLETS DE 20\$ DE L'AFEAS PROVINCIALE

Votre Afeas vous a offert et vous avez acheté, lors du Noël-Afeas de novembre 2019, des billets dont le tirage provincial devait se tenir le 12 novembre 2020 au siège social de l'Afeas à Montréal. Voici l'information reçue de l'Afeas provinciale avec demande de diffusion :

«Dû à des circonstances hors de notre contrôle, des billets de tirage vendus ne sont pas arrivés dans les délais au siège social pour le tirage prévu. Nous avons obtenu une permission spéciale de la Régie pour reporter le tirage à une date ultérieure, au plus tard le 15 décembre. Si vous faites partie des gagnants, nous vous aviserons par téléphone! »

On a ajouté que votre Afeas sera également informée!!!

COMMENT SE PASSERA NOTRE NOËL

Pourrons-nous célébrer en famille, entre amis? Nous pouvons affirmer qu'il sera différent de l'année 2019. En attendant les décisions du gouvernement du Québec, nous osons croire que la situation se stabilisera et que nous serons en mesure de tenir nos activités. On peut dire que 2020 a été une année hors du commun! Heureusement, la période des fêtes est là pour nous permettre de faire le point et de considérer le positif. Même si nous ne criions pas « Victoire », mettons de la lumière dans nos vies, apprécions les gens qui nous entourent et l'abondance dans laquelle nous vivons.

Cette année, faisons une différence pendant le temps des fêtes! En cadeau, donnons de l'amour, du soutien et de l'espoir pour contrer cette pandémie!



*Les membres du conseil d'administration de l'Afeas Yamaska s'unissent pour souhaiter à toutes et à tous **une fête de Noël comblée de bienveillance et de douceur et que la prochaine année apporte la paix et la SANTÉ!***

Diane Bibeau,
Présidente

Organismes (suite)

Vie paroissiale

Célébrations religieuses pour Noël et Jour de l'An

Étant donné les consignes sanitaires exigées pour les églises (pas plus de 25 personnes par célébration, s'inscrire à l'avance) les messes de Noël et du Jour de l'An se célébreront aux heures régulières des messes de fin de semaine :

Jeudi 24 décembre 16h00 Centre de service municipal St-Gérard-Majella

Vendredi 25 décembre 09h30 Église de Yamaska

Vendredi 25 décembre 10h45 Église de Saint-David

Jeudi 31 décembre 16h00 Centre de service municipal St-Gérard-Majella

Vendredi 1^{er} janvier 09h30 Église de Yamaska

Vendredi 1^{er} janvier 10h45 Église de Saint-David



Visite à la crèche de Noël à l'église de Yamaska

Jeudi 25 décembre de 14h00 à 16h00, les portes de l'église de Yamaska seront ouvertes pour les parents et leurs enfants qui voudront visiter la crèche de Noël de l'église de Yamaska, des bénévoles assureront l'observance des règles sanitaires, pas plus de 25 personnes à la fois dans l'église, les enfants sont comptés comme personne.

Règles sanitaires à l'église durant la pandémie

Pas plus de 25 personnes à l'église durant une célébration religieuse. **IL FAUT S'INSCRIRE À L'AVANCE** pour participer à la célébration désirée en appelant au 450 789-2115.

La distanciation physique du 2 mètres (6 pieds) s'applique dans l'église ainsi que le port du masque lorsqu'on circule dans l'église. Respectons les consignes !

Campagne de souscription pour le chauffage de l'église de Yamaska

Elle se déroule très bien, à la date du 20 novembre, 14,415 \$ ont été amassés, nous allons être bon pour passer l'hiver si nous obtenons l'objectif fixé, soit 21,500 \$. Tout paroissien actuel ou ancien peut faire un don dédié (réservé) au chauffage de l'église. Un reçu d'impôt sera remis.



A titre d'information, une personne ayant un revenu de 25,000 \$ par année et qui fait un don 100\$, il lui revient 35 \$; 200 \$ revient 70 \$; 300 \$ revient 123 \$; 400 \$ revient 176\$; 500 \$ revient 229 \$; 1000 \$ revient 494 \$. Plus le don est grand, plus il en revient.

Opération dîme 2020-202

Elle va bien aussi ; l'opération dîme qui comprend le salaire annuel du curé, les coûts d'entretien régulier de l'église et surtout le service de pastorale, préparation des enfants aux sacrements et l'éducation de la foi en général. Ma Paroisse, je la soutiens parce que j'y crois...

Lionel Émard, ptre-curé